

Séance du 14 avril 2014

A une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle du Conseil, lundi le 14 avril 2014 à 20h00.

Sont présents : Mme Manon Champigny,
Mme Jocelyne Bouchard,
M. Richard Mireault,
Mme Jocelyne Calvé,
M. Jacques Martin,
M. André Drouin,

tous conseillers et formant la totalité du Conseil sous la présidence de M. Yves Germain, maire.

2014-04-041 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 20h00 sur proposition de M. Richard Mireault, appuyée par M. André Drouin.

2014-04-042 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté sur proposition de Mme Manon Champigny, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard.

2014-04-043 Approbation des procès-verbaux

Il est proposé par M. Richard Mireault, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que le procès-verbal du 10 mars dernier soit approuvé tel que rédigé.

Communications du conseil

2014-04-044 Demande de signature d'une entente de partenariat fiscal

CONSIDÉRANT que l'Entente de partenariat fiscal et financier 2007-2013 entre le gouvernement du Québec et les municipalités est arrivée à échéance à la fin de 2013;

CONSIDÉRANT que cette entente s'inscrivait dans une volonté commune de modifier, dans un esprit de partenariat, les relations et les façons de faire entre le gouvernement et les municipalités en dotant celles-ci de revenus prévisibles et stables;

CONSIDÉRANT qu'en 2012, divers comités techniques ont été mis sur pied afin d'évaluer les différentes composantes, les modifications et les bonifications à être apportées à l'Entente ainsi que les modalités de répartition entre les municipalités;

CONSIDÉRANT qu'en juin 2013, le gouvernement a soumis une proposition financière représentant 10,52 milliards de dollars comparativement à une première proposition représentant 10 milliards;

CONSIDÉRANT que, pour les membres de la Fédération québécoise des municipalités, cette dernière proposition se traduisait par des gains estimés à 317,4 millions de dollars par rapport à la proposition initiale;

CONSIDÉRANT que, de plus, les municipalités doivent supporter dès 2014 les impacts budgétaires des modifications comptables apportées au traitement des remboursements de la taxe de vente du Québec (TVQ), modifications ayant des impacts financiers majeurs pour une majorité de celles-ci, et ce, sans contreparties adéquates;

CONSIDÉRANT le fait que le rejet, par les autres intervenants municipaux, de cette proposition fut une erreur;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités a adopté la résolution CA-2014-02-13/03 dans laquelle il sollicite l'appui des membres de la Fédération;

EN CONSÉQUENCE. Il est proposé par Mme Manon Champigny, appuyé par Mme Jocelyne Bouchard, et **RÉSOLU** :

- **DE DEMANDER** au gouvernement du Québec de procéder dès maintenant à la signature d'une entente sur la base de la proposition du 7 juin 2013;
- **DE TRANSMETTRE** copie de la résolution aux personnes suivantes : monsieur Philippe Couillard, chef du Parti libéral et premier ministre du Québec, monsieur **Nicolas Marceau**, ministre des Finances, monsieur **Sylvain Gaudreault**, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur **Philippe Couillard**, chef de l'opposition officielle, monsieur François Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, monsieur Éric Forest, président de l'Union des municipalités du Québec, et monsieur Richard Lehoux, président de la Fédération québécoise des municipalités.

2014-04-045

Demande de Mme Colette Boivin

Suite à la demande de Mme Colette Boivin pour obtenir la permission de traverser la rue Principale pour des travaux de drainage, il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par M. André Drouin, et résolu que ladite permission lui soit accordée en autant que les lieux soient remis en l'état après les travaux.

2014-04-046

Demande de M. Martin Bartczak (CPTAQ)

CONSIDÉRANT la demande de M. Martin Bartczak à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec concernant la construction d'une résidence sur une partie du lot 266 du cadastre de la municipalité;

CONSIDÉRANT que cette partie de lot est située en zone agricole permanente au sens de la Loi sur la protection du territoire agricole et ne fait pas partie des ilots déstructurés;

CONSIDÉRANT que toute demande à la CPTAQ doit être accompagnée par une recommandation de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par M. Richard Mireault, et résolu que le conseil municipal de Saint-Didace recommande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec de ne pas accéder à la demande déposée par M. Martin Bartczak.

2014-04-047

Demande de dérogation mineure (M. Marc Desilets)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure déposée par M. Marc Desilets visant à créer trois lots à partir des lots actuels 485-1 et 485-4 ;

CONSIDÉRANT que les deux lots actuels sont conformes à la réglementation et que les nouveaux ne le seraient pas;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme de ne pas accepter la demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Manon Champigny, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que le conseil n'accorde pas la dérogation demandée par M. Marc Desilets.

2014-04-048

Demande de dérogation mineure (M. Mario Paradis)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure déposée par M. Mario Paradis visant la construction d'un abri forestier sur une partie du lot 331;

CONSIDÉRANT que cet abri aurait une superficie de 37 m² alors que le maximum autorisé est de 20 m²;

CONSIDÉRANT que ledit abri aurait une hauteur de 6 mètres alors que le maximum autorisé est de 5 mètres;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme recommande de ne pas accepter la demande déposée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. André Drouin, appuyé par M. Jacques Martin, et résolu que le Conseil municipal n'accepte pas la demande de dérogation déposée par M. Mario Paradis.

Demande du Club de pétanque

Cette demande est remise à une séance ultérieure.

2014-04-049

Projet d'oléoduc

CONSIDÉRANT la résolution 2014-03-081 adoptée par la municipalité de Lanoraie concernant la construction d'un oléoduc sur son territoire;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Saint-Didace comprend et partage les inquiétudes exprimées dans ladite résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Mireault, appuyé par Mme Jocelyne Bouchard, et résolu que le conseil municipal de Saint-Didace appuie entièrement les démarches entreprises par la municipalité de Lanoraie pour empêcher que l'oléoduc soit construit sur son territoire.

Rapports

Le secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport sur les permis émis au cours du dernier mois ainsi que le rapport de suivi budgétaire.

Il dépose ensuite le rapport financier pour l'exercice 2013 et en explique les grandes lignes.

2014-04-050

Avis de motion (bandes riveraines)

M. Richard Mireault donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil il présentera ou fera présenter un règlement relatif à la revégétalisation des rives et visant à combattre l'eutrophisation des lacs et des cours d'eau.

2014-04-051 Animation parascolaire (fin du programme)

Suite à la demande de Mme Isabel Lamoureux, animatrice parascolaire, de mettre fin à l'entente qui la lie à la municipalité, et pour les raisons invoquées dans sa demande, il est proposé par Mme Manon Champigny, appuyé par M. André Drouin, et résolu que la municipalité accepte de mettre fin à l'entente pour le service d'animation scolaire et ce, en date du 11 avril 2014.

2014-04-052 Félicitations au député élu

Sur proposition de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard, il est unanimement résolu que de sincères félicitations soient adressées à M. André Villeneuve, député élu dans la circonscription de Berthier.

2014-04-053 Vente des conteneurs à déchets

La municipalité ayant abandonné le service de conteneurs pour ordures ménagères, il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par Mme Jocelyne Bouchard, et résolu que cinq des six conteneurs possédés par la municipalité soient mis en vente par encan au plus offrant.

2014-04-054 Plan d'action (gaz à effet de serre)

CONSIDÉRANT le rapport déposé à la MRC de D'Autray concernant le « *Plan d'action visant la réduction des émissions de gaz à serre* » réalisé dans le cadre du programme *Climat municipalités*;

CONSIDÉRANT le plan d'action spécifique proposé à la municipalité de Saint-Didace;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal endosse complètement ce plan d'action;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par M. Richard Mireault, et résolu que le conseil municipal de Saint-Didace accepte de mettre en œuvre le plan proposé.

2014-04-055 Avis de motion (règlement de stationnement)

Mme Manon Champigny donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil elle présentera ou fera présenter un règlement modifiant le règlement de stationnement.

2014-04-056 Comptes

Il est proposé par Mme Manon Champigny, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que la liste des factures courantes, au montant de 83 434.43 \$ soit approuvée et que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement.

Période de question et discussion sur les VHR

2014-04-057 Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée sur proposition de M. Richard Mireault, appuyé par Mme Jocelyne Bouchard.